

**CONTACTEZ**  
L'ESPACE ENTREPRENDRE  
DE LA CCI PROCHE DE  
CHEZ VOUS

**METZ**

CCI de la Moselle  
10/12 avenue Foch  
57 000 Metz  
Tél. : 03 87 52 31 00  
Fax : 03 87 52 31 98

**FORBACH**

CCI de la Moselle  
9 rue Saint-Rémy  
57 600 Forbach  
Tél. : 03 87 88 69 00  
Fax : 03 87 88 69 99

**SARREBOURG**

CCI de la Moselle  
ZA Les Terrasses de la Sarre  
57 400 Sarrebourg  
Tél. : 03 87 03 10 22  
Fax : 03 87 03 21 07

**SARREGUEMINES**

CCI de la Moselle  
27 rue du Champ de Mars  
57 200 Sarreguemines  
Tél. : 03 87 98 75 71  
Fax : 03 87 98 27 27

**THIONVILLE**

CCI de la Moselle  
Espace Cormontaigne  
2 boulevard Henri Becquerel  
57 970 Yutz  
Tél. : 03 82 82 06 92  
Fax : 03 82 82 06 94

entreprendre-en-moselle@moselle.cci.fr

**www.moselle.cci.fr**

RÉUSSIR VOTRE PROJET D'ENTREPRISE,  
ENSEMBLE.



CHAMBRE DE COMMERCE,  
D'INDUSTRIE ET DE SERVICES  
DE LA MOSELLE

Direction de l'Appui aux Entreprises

**CCI**  
**ENTREPRENDRE**  
**EN MOSELLE**



CRÉATION-REPRISE

TRANSMISSION

C.F.E. Centre de Formalités  
des Entreprises

La **Chambre de Commerce, d'Industrie**  
et de **Services de la Moselle**

VOUS **accompagne**  
pour **CRÉER**  
OU **REPRENDRE**  
une **ENTREPRISE**!



**www.moselle.cci.fr**

RÉUSSIR VOTRE PROJET D'ENTREPRISE,  
ENSEMBLE.



# CRÉATION REPRISE D'ENTREPRISE

# RÉUSSISSEZ

# VOTRE PROJET !

Avec la Chambre de Commerce, d'Industrie  
et de Services de la Moselle

- **2000** créateurs accueillis chaque année,
- **800** créateurs-repreneurs accompagnés individuellement,
- **200** participants à la formation "5 jours pour entreprendre" par an.

## LA RECHERCHE D'ENTREPRISE CIBLE

La CCI anime un site internet **www.opportunet.net** qui vous permet de consulter des offres de cession d'entreprise de Lorraine et d'Alsace. Vous y retrouverez également des informations précieuses sur la reprise d'entreprise.

## CONCRÉTISEZ votre projet

en suivant le parcours du créateur  
Nous vous proposons :

- **Des réunions d'information à la création-reprise**

Plusieurs fois par mois, la CCI organise des réunions d'information générale à la création-reprise d'entreprise. Les principales étapes de la création-reprise sont présentées : étude de marché, statuts juridiques, fiscaux et sociaux, financement du projet, aides à la création et formalités d'immatriculation.

- **Un diagnostic de projet**

La CCI vous accompagne individuellement sur rendez-vous. Elle vous aide à formaliser votre projet de création ou de reprise en vous guidant dans toutes vos démarches et vous oriente vers les partenaires indispensables au montage de votre projet.

## 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE

Une formation complète pour réussir votre projet d'entreprise, avec un programme et des outils renouvelés et optimisés chaque année. En cinq jours, vous abordez notamment les thèmes suivants :

- L'approche et la stratégie commerciale,
- L'étude de marché,
- La fiscalité de l'entreprise,
- La protection sociale du dirigeant,
- Le local commercial,
- Les prévisions financières,
- Le financement du projet,
- Le choix du statut juridique,
- Les formalités d'immatriculation.

## Avec l'Espace Entreprendre

vous bénéficiez de prestations d'accueil, d'information et d'accompagnement de qualité.

La CCI de la Moselle est engagée dans le programme

## «Passport pour l'Économie

### Numérique» dont

l'objectif est de sensibiliser les chefs d'entreprise à l'utilisation des T.I.C. (Technologies de l'Information et de la Communication).

- **Les matinales de la création-reprise d'entreprise**

La CCI vous invite à rencontrer ses partenaires qui vont vous renseigner sur différentes thématiques (protection sociale du travailleur non salarié, négociation bancaire...).

- **La formation « 5 jours pour entreprendre »**

La CCI vous propose régulièrement, sur l'ensemble de la Moselle, 5 jours de formation entièrement dédiés à la création d'entreprise, animés par un consultant.

- **Le montage du business plan**

Afin de vous aider à présenter au mieux votre projet, la CCI vous guide dans la rédaction de votre business plan.

- **Les formalités d'immatriculation**

Le Centre de Formalités des Entreprises de la CCI vous aide dans vos démarches administratives et immatricule votre entreprise.

- **Un accompagnement de la jeune entreprise**

Une fois immatriculée, la CCI continue de vous suivre en vous proposant un suivi individuel pendant 1 an.

